

TRAVAILLER DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, C'EST

**ne pas avoir droit aux
mêmes conditions que
celles offertes par le
Conseil du trésor dans
d'autres ministères
ou organismes.**

**Notre employeur doit faire sa part.
Payer pour travailler, c'est terminé !
Voilà une bonne solution pour attirer
et retenir le personnel.**

M. Legault, agissez maintenant !



**TRAVAILLER DANS
LE RÉSEAU DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX,
C'EST**

**ne pas être
remboursé-e
adéquatement
lorsqu'on doit utiliser
notre véhicule.**

**Notre employeur doit faire sa part.
Payer pour travailler, c'est terminé !
Voilà une bonne solution pour attirer
et retenir le personnel.**

M. Legault, agissez maintenant !



**TRAVAILLER DANS
LE RÉSEAU DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX,
C'EST**

**payer tous les
frais des permis
qui sont exigés
par l'employeur.**

**Notre employeur doit faire sa part.
Payer pour travailler, c'est terminé !
Voilà une bonne solution pour attirer
et retenir le personnel.**

M. Legault, agissez maintenant !



**TRAVAILLER DANS
LE RÉSEAU DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX,
C'EST**

**payer des frais
de stationnement
importants
tous les jours.**

**Notre employeur doit faire sa part.
Payer pour travailler, c'est terminé !
Voilà une bonne solution pour attirer
et retenir le personnel.**

M. Legault, agissez maintenant !



**TRAVAILLER DANS
LE RÉSEAU DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX,
C'EST**

**payer des centaines
de dollars par année
à des ordres
professionnels.**

**Notre employeur doit faire sa part.
Payer pour travailler, c'est terminé !
Voilà une bonne solution pour attirer
et retenir le personnel.**

M. Legault, agissez maintenant !

